

Question orale de Christine Defraigne au Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial concernant l'aménagement de l'aéroport de Bierset.

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs jours une polémique concernant le déménagement des militaires de Bierset vous oppose au Ministre de la Défense. Il est nécessaire de faire la lumière dans ce dossier qui est un préalable au développement des activités aéroportuaires. Ces activités liées au transport et à la logistique sont génératrices d'emplois, notamment d'emplois peu qualifiés qui permettraient de répondre en partie aux problèmes de chômage. Chaque jour perdu dans ce dossier retarde la création d'emplois. Il faut donc chercher toutes les sources de retard, tous les freins qui empêchent de mener à bien les travaux de l'aéroport de Bierset.

Tout autant que la bonne volonté des militaires, la modification du plan de secteur est une des clés de la réalisation de l'extension nécessaire au développement de l'aéroport. Le collègue Ficherouille vous interrogeait lors de la précédente séance quant aux problèmes liés à la modification du plan de secteur, préalable à l'enquête publique, à la délivrance d'un permis et donc au début des travaux. Dans votre réponse, vous vous êtes borné à expliquer que les communes limitrophes, par leurs demandes de se réappropriier certaines zones urbanistiques, étaient responsables de ces retards.

- Quelles sont les communes concernées?
- En quoi exactement ces demandes des communes retardent-elles le début des travaux?

Vous nous expliquez aussi que les retards viennent du fait que la défense aurait estimé que l'aéroport qui lui était désormais dévolu était trop étiqué et qu'il a donc été décidé d'un nouveau transfert de militaires.

- Est-ce la position officielle du Ministre de la défense ?
- Quand et comment le Ministre de la défense vous a-t-il informé de ce nouveau transfert ?

La SOWAER est Maître de l'Ouvrage pour le redéploiement militaire, c'est donc elle qui dirige les opérations. La Défense est le futur utilisateur. Toutes les phases techniques sont donc soumises à l'approbation de cette dernière, conformément au cahier spécial des charges qui la lie à la SOWAER. La Défense n'a cependant qu'un temps limité pour approuver chaque phase et selon mes informations elle ne respecterait pas ces délais.

- Pouvez-vous nous indiquer si la Défense respecte bien les conditions du cahier spécial des charges la liant à la Sowaer notamment concernant les délais d'approbation des différentes phases du projet?
- Dans l'affirmative, pouvez-vous nous indiquer les mesures que vous comptez prendre pour éviter à l'avenir de nouveaux retards ?
- Avez-vous rencontré récemment le Ministre de la Défense concernant ce dossier ?

Plus inquiétant, le Ministre de la Défense, répondant à un question parlementaire à la Chambre affirmait je cite " *Je voudrais préciser qu'avant de se lancer dans des travaux pour un montant de 51 millions d'euros, je préfère être sûr que c'est bien ce qu'il faut faire et que dans deux ans, après les travaux, la partie civile ne nous reprochera pas d'être encore dans le chemin et d'avoir procédé à des travaux inutiles.*"

- Existerait-il donc dès lors des incertitudes sur les plans à long terme de la RW pour l'aéroport de Bierset ?

Quoiqu'il en soit, je constate que vous pourriez aisément, avec votre collègue Flahaut, remplacer les frères Saives dans les compétitions de ping-pong internationales. En pratique et toujours selon mes informations, si tout se passe bien en ce qui concerne la révision du plan de secteur, les travaux du redéploiement de la Base militaire pourraient commencer en septembre 2007.

Le problème, c'est que la révision du Plan de Secteur n'avance pas. Elle n'a pratiquement pas bougé depuis l'approbation par votre prédécesseur, en mai 2004, de l'avant-projet de modification du Plan de Secteur. L'auteur de l'étude d'incidence n'a même pas encore été désigné.

C'est donc la révision du Plan de Secteur qui va probablement conditionner la date de démarrage des travaux du redéploiement militaire. Les phases deux et trois du développement

de la partie nord de l'aéroport sont subordonnés à l'achèvement des travaux du redéploiement militaire.

Or, trois ans seraient nécessaires pour réaliser les travaux du redéploiement militaire. Les phases deux et trois du développement de la partie nord de l'aéroport ne pourraient donc théoriquement commencer qu'en septembre 2010 si tout se passe bien au niveau de la modification du Plan de Secteur. Un tel agenda repousserait donc le début des travaux à septembre 2010 soit à la fin du plan Marshall.

- Pouvez-vous confirmer cet agenda ?
- Quels sont les retards actuellement accumulés dans ce dossier ?
- Comment comptez-vous inscrire l'aéroport de Bierset, actuellement proche de la saturation, dans l'optique du plan Marshall si son extension ne peut-être commencée avant 2010 ?